SAINT PIERRE DE VASSOLS

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

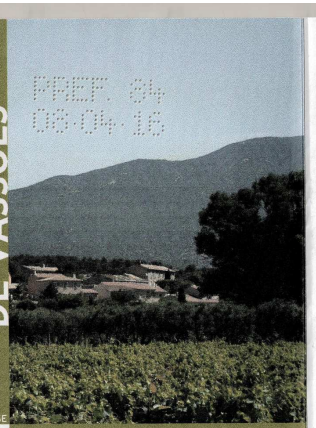

PIECE N° 3/2

Plan Local d'Urbanisme

PLAN DE ZONAGE

Echelle : 1/ 2500

Conçu par	Commune
Dressé par	Habitat et Développement de Vaucluse
H. WIHAUX	Ingénieur aménagement rural Direction animation
JB. PORHEL	Chargé de mission urbanisme
A. BARBREUX	Chargé d'opérations urbanisme

04/04/2016

Liste des emplacements réservés

N°	Objet	Destinataire	Surface
1	Aménagement centre du village	Commune	838 m²
2	Stationnement	Commune	644 m²
3	Elargissement voirie	Commune	816 m²
4	Réseau pluvial	Commune	170 m²
5	Stationnement	Commune	3 338 m²
6	Elargissement voirie	Commune	427 m²
7	Elargissement voirie	Commune	661 m²
8	Elargissement voirie	Commune	75 m²
9	Aménagement d'un rond point	Conseil Général	11 160 m²
10	Aire de stationnement paysager	Conseil Général	4 700 m²

Légende :

Emplacements réservés

Espace boisé classé à conserver au titre des articles L.130-1 à L.130-5 du Code de l'Urbanisme

Enveloppe PPRi

Eléments de paysage à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques :

EV1 et EV2 : parcs paysagers

EV3 : arbres gîtes potentiels pour les oiseaux

EV4 : éléments boisés (alignements d'arbres à préserver)